

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

CANTON DE SERRIS

COMMUNE DE CRECY LA CHAPELLE

N° 03/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 19 janvier 2021

Date d'affichage : 19 janvier 2021

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 22
Nombre de pouvoirs : 03
Nombre d'absents : 02

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier à 18 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur CAROUGE, Maire.

Présents : Bernard CAROUGE, Christine AUTENZIO, Fabrice LABORDE, Valérie LYON, Vincent ZAKOSKI, Dominique DOUTRELANT, Christophe POUX, Vanessa BUZONIE, Michel DJARIAN, Brigitte LETISSIER, Germaine LIMMOIS, Christine STEINER, Lucien GUENEZAN, Eric ETIENNE, Sylviane SPRIET, Jean-Yves TUTRICE, Gaël LARONCHE, Sébastien CHIMOT, Sandra EPIFANI, Michèle HABY, Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY, Victor DA COSTA.

Absents ayant donné pouvoir :

Olivier CHARLES (pouvoir à Vincent ZAKOSKI)
Emilie HUYGHE (pouvoir à Bernard CAROUGE)
Maxime LIEVIN (pouvoir à Vanessa BUZONIE)

Absent excusé : Arnaud REGNIER.

Absente : Marie GAWLIKOWSKI.

Secrétaire de séance : Vincent ZAKOSKI.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2312-1,

VU la loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19, complétée par l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 qui est venue assouplir les mesures d'ordre budgétaire pour les collectivités locales,

VU l'article 18 du règlement intérieur du conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture
077-217701424-20210126-03-2021-DE
Date de télétransmission : 01/02/2021
Date de réception préfecture : 01/02/2021

Ayant entendu l'exposé de Madame Valérie LYON, Adjointe au Maire en charge des finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

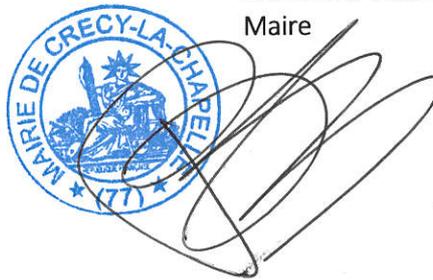
PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2021 conformément au document joint en annexe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Fait à Crécy la Chapelle, le 26 janvier 2021

Bernard CAROUGE
Maire





Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Commune de Crécy-la-Chapelle

Présentation en conseil municipal du 26 janvier 2021





QU'EST-CE QUE LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB) ?

- Il s'agit d'une  tape essentielle de la proc dure budg taire.
Il a pour but :
 - d'informer le conseil municipal de la situation  conomique, juridique et financi re de la collectivit .
 - d' clairer les choix du conseil municipal lors du vote du Budget au regard du contexte national et local.
 - d'appr hender les diff rentes contraintes et opportunit s qui pourront s'appliquer dans la collectivit .
 - de prendre connaissance des projets envisag s par le Maire et ses adjoints durant l'exercice   venir.
- Conform ment   l'article L 2312-1 du Code G n ral des Collectivit s territoriales, la tenue du DOB est une obligation l gale pour les communes de plus de 3500 habitants. Il est pris acte de ce d bat par une d lib ration sp cifique. Le d bat d'orientation budg taire doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budg taire (ROB). Ce ROB est pr sent  par le Maire au Conseil Municipal dans un d lai de deux mois pr c dant l'examen du budget.
- Ce rapport donne lieu   un d bat au Conseil Municipal et il est pris acte de ce dernier par une d lib ration sp cifique.



SOMMAIRE

Macro

- Orientations macro économiques
- Petites villes de demain

2020 Premières données

- Résultat de l'année
- État de la dette
- Autorisation de programme

Plan Prévisionnel d'Investissement du mandat

- Programmes d'Investissements du mandat
- Financement des investissements
- Évolutions de la dette

Prévision budget 2021

- Fonctionnement
- Investissement



Orientations macro  conomiques (1/2)

Croissance

- La pr vision instable du fait de la crise sanitaire
- les derni res pr visions connues font l' tat d'une r cession sans pr c dent depuis la seconde guerre mondiale pour notre pays comme pour la zone euro

Inflation

- L'inflation serait d'environ 0,5% en 2020 et de 0,7 % en 2021 ;
- Pour m moire la revalorisation des bases est index e sur l'inflation

Concours de l' tat

- La Dotation Globale de fonctionnement (DGF) reste stable en termes d'enveloppe et le FCTVA augmente l g rement ...
- les dotations de p r equation repr sentent d sormais 30% de la DGF communale
- DETR, DSIL sont maintenues au niveau de 2020
- Pour m moire la DGF englobe la dotation forfaitaire ainsi que des dotations de p r equation comme la dotation de solidarit  rurale (DSR) en ce qui nous concerne, dotation qui est bas e pour une partie p r equation sur la longueur de la voie, ainsi que sur le nombre d'enfants de 3   16 ans



Orientations macro économiques (2/2)

Taxe d'habitation

- La dotation de compensation de la TH est maintenue au niveau de 2020
- les compensations d'exonérations de taxe d'habitation sont supprimées en lien avec la réforme de la TH. Elles sont intégrées dans le produit de la TH à remplacer par la taxe sur le foncier bâti départementale récupéré

Quelques nouveautés

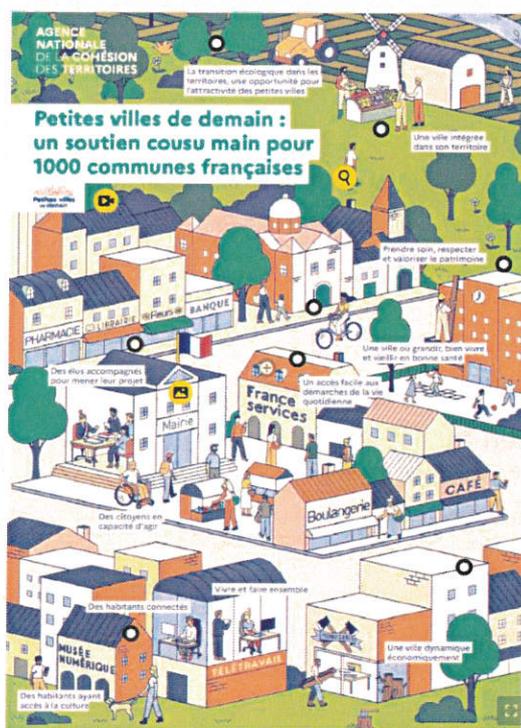
- Adaptation de la taxe d'aménagement en vue de lutter contre l'artificialisation des sols, en ce qui concerne la part communale :
A compter du 1^{er} janvier 2022, possibilité d'exonérer de la part communale les surfaces annexes à usage de stationnement qui sont aménagées en dessous ou au-dessus des immeubles ou intégrées au bâti dans un plan vertical (mesure encourageant la densification)
- Extension du champ de la majoration de la TA jusqu'à 20% pour financer des actions de renouvellement urbain qui sont aujourd'hui exclues et contraint les collectivités locales à prendre en compte les aménités urbaines, la biodiversité et le dérèglement climatique dans leur choix d'investissement.
- Réforme de la taxe sur la consommation d'électricité :
suppression des taxes locales et refonte en une seule taxe nationale gérée par la DGFIP.
- Application progressive de l'automatisation du FCTVA, pour une application en 2023 à CrécY la Chapelle (reprise du décalage actuel de deux ans)

Petite ville de demain (1/2)

Communes retenues dans le dispositif Petites villes de demain. Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoires.



Petite ville de demain (2/2)



Au travers de *Petites villes de demain*, l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires. L'Agence nationale de cohésion des territoires pilote la mise en œuvre de ce programme, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département.

Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple avec une subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75%), et l'apport d'expertises.
- L'accès à un réseau, grâce au Club *Petites villes de demain*, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Ainsi, l'élu est accompagné tout au long de son projet, de l'idée aux impacts : apport en compétences, réseau pour s'inspirer et affiner ses idées, des financements supplémentaires, et enfin des impacts appréciés et valorisés.



Bilan pr visionnel 2020

Donn es brutes provisoires en l'attente
du compte de gestion du TP
Une analyse en sera faite au moment
du vote du compte administratif





Budget communal - Synthèse CA 2020

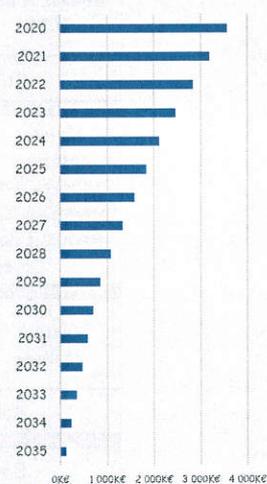
			investissement	fonctionnement	TOTAL
Réalisations 2020	dépense	1	-1 904 311.19	-5 378 255.05	-7 282 566.24
	recette	2	1 142 661.56	5 477 664.41	6 620 325.97
Solde		3=2+1	-761 649.63	99 409.36	-662 240.27
0.00					
résultat antérieur reporté n-1	dépense	1	-440 177.01		-440 177.01
	recette	2	664 856.19	1 150 110.23	1 814 966.42
0.00					
Résultat de clôture de l'exercice			-536 970.45	1 249 519.59	712 549.14
0.00					
reste à réaliser	dépense	4	-173 478.69		-173 478.69
	recette	5	397 924.96		397 924.96
Solde		6=5+4	224 446.27		224 446.27
0.00					
Solde		7+8+9	-312 524.18	1 249 519.59	936 995.41



Etat de la dette actuel

D�signation	Date d'obtention	date 1 ^{re} �ch�ance	date derni�re �ch�ance	Capital emprunt�	Taux d'int�r�ts	contrat	Dur�e /an	�ch�ance	capital restant d� d�but 2021
Total en cours									3 566 261
Triennal de voirie - rue du g�n�ral Leclerc	27/12/2010	01/04/2011	01/04/2026	45 750	1.85%	taux fixe, �ch constante	15	annuel	18 262
Achat terrain	27/11/2014	01/01/2016	01/01/2035	300 000	1.75%	taux fixe, �ch constante	20	annuel	225 000
Parcours des places	27/10/2016	25/03/2017	25/12/2036	1 267 000	1.30%	taux fixe, �ch constante	20	trim	1 050 692
Parcours des places	10/11/2016	25/03/2017	25/12/2036	533 000	1.14%	taux fixe, �ch constante	20	trim	442 081
Investissement 2018	28/12/2018	05/06/2019	05/03/2034	100 000	1.54%	taux fixe, �ch constante	15	trim	91 005
Investissement 2019	29/11/2019	15/08/2020	15/05/2030	150 000	0.57%	taux fixe, �ch constante	10	trim	146 353
Am�nagement groupe scolaire	01/10/2006	01/11/2006	01/08/2029	1 920 043	4.41%	amort prog prog 1%	23	trim	964 015
Op�rations diverses	13/11/2006	01/04/2007	01/04/2021	120 000	4.12%	taux fixe, �ch constante	15	annuel	19 909
Op�rations diverses	01/03/2008	01/04/2008	01/01/2028	65 000	0.17%	amort prog prog 1.22%	20	trim	31 937
Am�nagement groupe scolaire	02/05/2004	01/08/2004	01/05/2024	2 000 000	2.82%	taux fixe, �ch constante	40	trim	375 000

Capital restant d 





Autorisation de programme et de crédit de paiement

Libellé du programme		Montant de l'Autorisation de Programme en €	Montant des Crédits de Paiement en €		
			2019	2020	2021
Extension école maternelle	Dépenses	1 092 601.90	48 116.88	132 561.65	911 923.37
	Recettes	191 000.00		57 361.60	133 638.40



P.P.I

Plan Prévisionnel d'Investissement

Jusqu'en 2025

Fonctionnement

- **Dépenses courantes**
 - Charges à caractère générales maintenues à 1.5 M€
 - Frais de personnel: +2.9 % en 2021 et 1.5 % les autres années
 - Autres charges de gestion courante: +1% par an
- **Dépenses nouvelles**

	2021	2022	2023	2024	2025
maison médicale			14 000	14 000	14 000
créance camping	283 000				
camping gardiennage	48 000				
adaptations OM	20 000	20 000			

- **Recettes courantes**
 - Impôts et taxes: +2 % par an (les taux demeurent inchangés)
 - Atténuation de charges, produits des services et dotations constants
 - FPIC constant par rapport à 2020: 68 k€ / an
- **Recettes nouvelles**

		2021	2022	2023	2024	2025
maison médicale	loyers			66 000	66 000	66 000
camping	droit d'entrée	760 000				
rue serret	loyers: 3 appartements et 2 boutiques		12 000	24 000	24 000	24 000



Financement des investissements

•H1 - Vente fonds et foncier

- ✓ 760 K€ pour le fonds (fonctionnement)
- ✓ 1600 K€ (investissement)
- ✓ Pas de travaux à prévoir (assainissements, ...)
- ✓ Pas de litige potentiel dans la récupération des loyers

- ✓ Emprunt nécessaire sur le mandat: 2 250 K€
- ✓ Endettement par habitant en 2025: 743 euros

•H2 - vente fond, location foncier maintien du taux d'endettement par habitant

- ✓ 760 K€ pour le fonds (fonctionnement)
- ✓ Loyers potentiels camping: 440 K€ de 2021 à 2025
- ✓ Vente rue de la Halle : 200 K€

- ✓ Emprunt possible sur le mandat: 2 900K€
- ✓ Endettement par habitant en 2019: 841 euros
- ✓ Endettement par habitant en 2025: 839 euros

Dépenses	H1	H2
investissements	10 877	10 496
Remboursement emprunts actuels	1 691	1691
Remboursement emprunts à venir	281	341
TOTAL	12 848	12 528

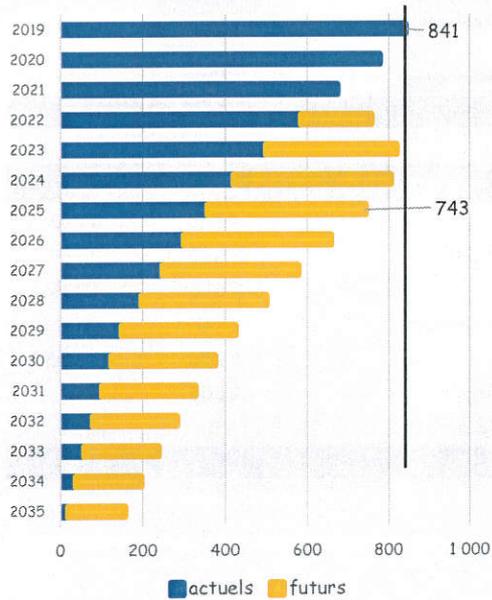
Recettes	H1	H2
Subventions	4 233	4 233
Autofinancement	2 327	2 767
FC TVA	1 528	1 528
Taxe d'aménagement	900	900
Emprunt	2 250	2 900
Vente camping	1 600	0
Vente rue de la Halle	0	200
TOTAL	12 848	12 528

H 1 -  volution de la dette

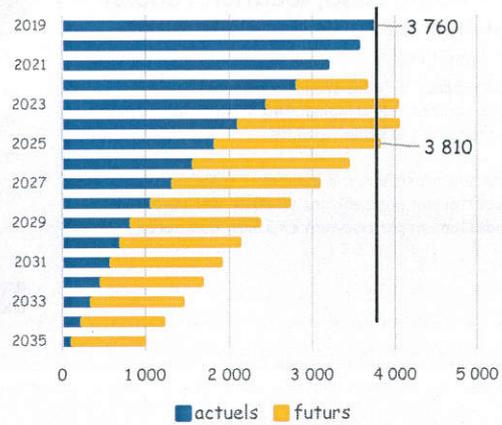
Emprunts projet s durant le mandat: 2 250 K 

	date 1 ^o �ch�ance	Capital emprunt�	Taux d'int�r�t %	contrat	Dur�e /an
Ann�e 2022	01/06/2022	850 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20
Ann�e 2023	01/06/2023	800 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20
Ann�e 2024	01/06/2024	450 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20
Ann�e 2025	01/06/2025	150 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20

Capital restant d  en euro
par habitant



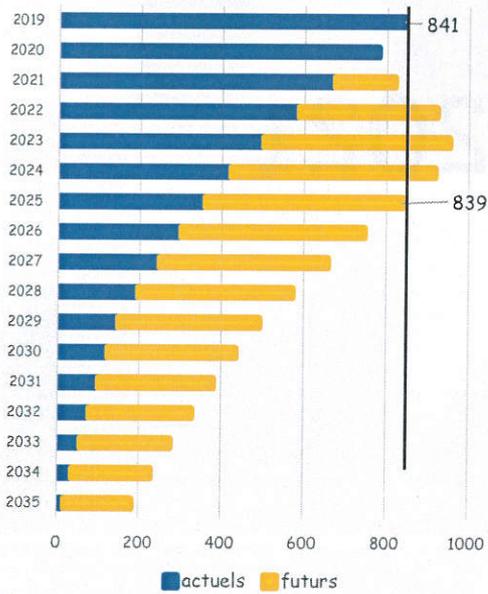
Capital restant d  en K euro



H2 -  volution de la dette

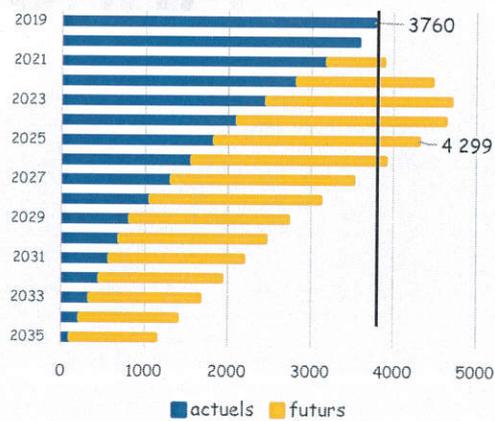
Emprunts projet s durant le mandat: 2 900K 

Capital restant d  en euro
par habitant



	date 1 ^o �ch�ance	Capital emprunt�	Taux d'int�r�ts	contrat	Dur�e /an
Ann�e 2021	01/06/2021	700 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20
Ann�e 2022	01/06/2022	1 000 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20
Ann�e 2023	01/06/2023	700 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20
Ann�e 2024	01/06/2024	400 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20
Ann�e 2025	01/06/2025	100 000	0.60%	taux fixe, ech constante	20

Capital restant d  en K euro





Ann e 2021



Prospective budgétaire - Fonctionnement

Dépenses	4 765 K€
• Charges à caractère général	1 500 K€
• Frais de personnel:	2 550 K€
• Autres charges de gestion courante	256 K€
• Charges financières et diverses	108 K€
• Dépenses nouvelles	
• Créance camping	283 K€
• Gardiennage camping	48 K€
• Adaptations OM	20 K€
Recettes	5 450 K€
• Atténuations de charge	50 K€
• Produit des services	475 K€
• Impôts et taxes	3 000 K€
• Dotations et participations	1 047 K€
• FPIC	68 K€
• Autres produits	50 K€
• Droit d'entrée Camping	760 K€



Prospective budgétaire - Investissement

Nous sommes en phase d'analyse des besoins affinés pour les investissements de 2021

Subventions

La réalisation des programmes est liée à l'obtention des subventions

Nous prévoyons 1 044 K€ de subvention sur les programmes 2021 mais ne mettrons au budget que les subventions notifiées (771 K€ à ce jour)

Programmes d'investissement 2021	2 178 K€
• Finalisation école maternelle:	420 K€
• Toit maternelle	180 K€
• Mail des promenades & passerelle	680 K€
• Achat rue Serret	380 K€
• Collégiale	18 K€
• Entretien bâtiments / voirie / éclairage	350 K€
• Scolaire et divers	150 K€